

## **Compte rendu de la rencontre entre la commission terrain de l'AS golf de moliets et Mr David Astruc, directeur de la SOGEM – 26 MARS 2021**

Les aléas climatiques (pluies diluviennes, tempêtes de sable) et les attaques des sangliers ont causés de tels dégâts sur le golf que la pratique de notre sport s'est vue quelque peu perturbée en ce début d'année.

Un désarroi important de nos membres nous a conduit à rencontrer Mr Astruc pour débattre avec lui de l'état du parcours et des solutions à y apporter pour rehausser la qualité du parcours.

**Commission terrain** : La mise en place de la clôture sur les 9 premiers trous est une belle réussite, quelle est la vision du club concernant la possibilité pour certains golfeurs d'aller récupérer des balles se trouvant derrière cette clôture ? y aura-t-il des « escaliers, portails avec ressort ; car il est certain que des golfeurs peu intentionnés iront par-dessus la clôture en l'escaladant.

Est-ce que sur le long terme, la clôture sera-t-elle résistante aux attaques des suidés ou des golfeurs ? La pose de tendeurs n'est-elle pas recommandée ?

Y a-t-il un calendrier prévu pour la fermeture des 9 trous suivants ?

**David Astruc** : La mise en place de la clôture est le résultat d'une réflexion aboutie entre golfs ayant connus les mêmes problématiques. Le choix spécifique du grillage et la pose en tension ne nécessite pas de tendeurs. Pour l'instant, il n'est pas prévu d'escaliers pour « enjamber » le grillage. Certes la valeur d'une balle n'est pas négligeable mais cela ne mérite pas de se transformer en alpiniste. L'idée n'est pas non plus de favoriser l'entrée dans le golf par les « promeneurs » extérieurs. Le trou n°9 a été également protégé par une nouvelle clôture électrique.

Les trous de la « dune » ne sont pas pour l'instant clôturables car sur le domaine public et sous la responsabilité de l'ONF. Nous verrons si besoin est, à isoler le trou n°12 et un bloc 10, 11, 17 et 18 par la suite.

A titre indicatif les travaux de clôture de cet hiver avoisinent les 40 000€ totalement pris en charge par la SOGEM en budget exceptionnel.

**Commission terrain** : Les départs des différents trous (tous en règles générale) ne permettent pas des mises en jeu correctes.

Quelle solution, action, peut être menée pour améliorer les conditions des départs ? Il est extrêmement désagréable de jouer sans avoir les pieds à plat pour driver.

Quelles sont vos axes de travail sur cette problématique ? De même que le placement des piquets qui n'est pas toujours judicieux pour un drive efficace. ( pex le 18, élagage des branches de l'arbre gênant le drive).

Ne serait-il pas judicieux d'envisager sur le long terme une réelle réflexion sur la création de départs d'hiver avec dalle béton et tapis (il y en a quelques-uns de placés mais totalement inutilisable ...)

**David Astruc** : Les départs sont effectivement un point faible du parcours. Une réfection progressive est en cours basée sur des regarnissages fréquents et des sablages en reprise de planimétrie. Une réfection globale et structurelle n'est pour l'instant pas possible au plan budgétaire car cela représente un budget d'environ 250 000€.

Concernant le 15, le départ rouge et le départ jaune vont être replaqué la semaine prochaine et une nouvelle plateforme sera mise en place en décalé vers la gauche.

La mise en place de départs synthétiques a déjà fait l'objet d'une étude mais pour l'instant en raison de l'importance du budget cela n'est pas possible (+ de 50 000€) et dans tout le cas impossible sur les trous de la dune.

**Commission terrain** : Les fairways ont été très abimés par le passage des sangliers, les tempêtes de sable et les fortes pluies, à cela se rajoute les inondations du pompage de la Prade.

Il y a eu 3 journées des bénévoles pour aider les jardiniers à « aplanir » quelque peu le fairway à la suite des différents dégâts des sangliers.

Plusieurs zones ont été refaites par vos équipes (pex trou 7, une bâche a été installée pour relancer la germination et favorise la poussée de l'herbe (cela n'a pas bien tenu puisque la zone est totalement injouable).

Sur le trou 2, le fairway situé après les poteaux 135 n'est plus jouable suite aux dégâts des sangliers. De l'ensemencement a bien été réalisé mais la zone n'est pas très plane.

Le 3, quelles solutions pour combler cette zone humide (terre, sable, ...), le 4 idem, le 9 idem, quelles solutions en dehors d'attendre que cela sèche ? Quelle vision sur le long terme pour que nous puissions jouer dans des conditions acceptables ?

Sur le 10, injouable après le drive même sur les zones non inondées.

Le long de la plage, le 13 est injouable à 60 m du green, dégâts des amis d'Obélix encore. La réparation est totalement abimée, on se drope en permanence. Là aussi, que faire ?

Le 14 et le 15 sont totalement ensablés, quelles solutions ? Quelle vision sur le long terme (revoir la configuration des trous ?) un « balayage » n'était-il pas possible ? cela fait 4 mois que nous jouons dans un bunker géant ...

Quel est le plan de lutte contre l'ensablement annoncé dans votre mail de fin d'année ?

**David Astruc** : Les fairways ont été fortement endommagés par les inondations et les sangliers. Le principe de réparations superficielles présente ses limites et nous sommes contraints de mettre en œuvre une réfection plus profonde. Au total c'est environ 15 hectares qui vont devoir être refaits. Cela va représenter plus de 15 000€ de semences et des centaines d'heures de travail supplémentaires.

Concernant l'ensablement et les travaux de protection, vous avez pu constater ce qui a été fait pendant l'hiver, et qui a presque disparu totalement en protégeant le golf. Si cela n'avait pas été fait le 14 et 15 serait totalement recouverts.

Depuis cette année la région, le département et l'ONF aide la SOGEM dans le cadre de la protection de la ligne de Côte.

Les investissements de protection, historiquement prévus à hauteur de 10 000€, sont passés à plus de 50 000€ grâce à ses nouveaux financements.

Le balayage n'est pas possible car le support végétal est trop fragile. Nous réfléchissons à la possibilité de faire des apports organiques mais cela semble compliqué pour des raisons environnementales et pratiques. Dans tous les cas nous allons percer au maximum les fairways pour faire rentrer le sable et regarnir régulièrement pour refaire la couverture végétale.

Dernier point, depuis plusieurs semaines nous travaillons, en association avec le département et la mairie de Moliets, avec des experts en hydrologie sur la problématique des inondations et des pompages. Une étude générale est en cours et des modifications importantes du parcours seront peut-être mise en œuvre dans les années à venir. Pour ces travaux on change de dimension car cela se mesurera en millions d'euros !

**Commission terrain** : Parlons un peu des bunkers. Quel est l'état d'avancement de la réfection et l'embellissement des bunkers annoncée en fin d'année ? quel est le calendrier du chantier ?

Les bunkers sont injouables et le sable de qualité moyenne. Quelles solutions pouvons-nous attendre de cette réfection ? il y a quand même un certain nombre de bunkers qui sont affaîssés, effondrés, ... Il faudrait également que les bunkers soient ratissés plus régulièrement comme cela a été fait cette fin de semaine.

**David Astruc** : Notre plan de réfection des bunkers est toujours à l'ordre du jour mais notre calendrier a été modifié par les cataclysmes qui nous ont obligés à gérer les urgences. La remise en état des fairways et des greens est prioritaire.

**Commission terrain** : Les Greens, un carottage et sablage vient d'être réalisé. Une bonne chose. Les larves de tipules sont toutes en train de ressortir. Pourquoi ne pas utiliser les mêmes traitements que nous voisins et condamner l'accès aux greens traités pendant 24 à 48 h, le temps que le produit agisse ? Les greens bis ... pourquoi ne peut-on pas avoir une zone correctement tondu pour « putter » un peu sur le « green » d'hiver du 9 ?

**David Astruc** : Nous veillons à respecter les règles environnementales et, si nos voisins les transgressent c'est leur problème ! Le Département des Landes est très soucieux que nous respections ces règles, ainsi que la FFGolf qui nous a octroyé le Label Argent après le Bronze.

Pour les greens d'hiver nous avons choisi d'avoir un bogey plus grand pour les « dépannages » plutôt que de tondre plus ras ce qui n'est pas intéressant pour le jeu. Le green du trou n°9 va rouvrir ce week-end.

**Commission terrain** : Y a-t-il une réflexion sur la signalétique concernant les trous de la mer (13,14,15) ? nous sommes régulièrement confrontés à du monde se promenant le long de ces trous sans aucune gêne particulière. Que pouvez-vous faire en termes de panneaux annonçant la dangerosité de se trouver là (responsabilité du golf si blessure ?), le respect de la dune ?

Est-il possible aussi de mettre en place une réflexion sur la pertinence du placement des poubelles. Ne devrait-il pas y en avoir une à chaque départ ?

**David Astruc** : Concernant la signalétique aux entrées du parcours, de nouveaux panneaux vont être posés sur des totems signalant diverses consignes et interdictions. Ces totems seront positionnés au niveau des passages canadiens et aux entrées stratégiques. Toutefois la ZAC du Golf de Moliets est un milieu « ouvert » et nous ne souhaitons pas « braquer » la population avec des restrictions d'accès ou autres mises en garde trop forte car par expérience cela génère de l'agressivité et des dégradations. Dans tous les cas, par rapport au caractère totalement ouvert de nos installations, les incivilités sont très réduites et nous souhaitons privilégier le « vivre ensemble ».

Enfin concernant les poubelles, dans la mesure du possible, il y en aura une par départ mais nous allons supprimer celles qui se situent sur la dune afin d'enlever la pollution visuelle. Pour rappel la gestion des déchets serait plus efficace si chacun les gérait de façon individuelle d'autant plus que nous trions au niveau de la société mais pas au niveau des poubelles du parcours.

Un dernier mot pour conclure, effectivement depuis le mois de décembre vous n'avez pas pu constater de fortes améliorations. Cela est par évidence dû aux raisons suivantes :

Les inondations ont empêché la sortie de tous les engins lourds de réparation.

La pousse de gazon ne s'opère de façon significative qu'à partir de température supérieure à 15 degrés en journée et sans gel la nuit.

Les produits fertilisants ne sont efficaces qu'à partir certaines températures également, donc tous processus de réparations des surfaces ne peut se faire durant cette période.

Nous avons cumulé les dégradations de sangliers, les tempêtes de sable, les chutes d'arbres et les inondations qui durement impacté le planning de travail de l'équipe des jardiniers qui ont été au four et au moulin. Tout ne peut pas se réparer en même temps.

Nous avons bien conscience des nuisances et de la gêne que cela occasionne mais sachez que les équipes font leur maximum pour remédier à tout cela dans les meilleurs délais. Nos moyens sont limités et ce, d'autant plus à cause de la pandémie et des fermetures administratives. Pour rappel la SOGEM a perdu plus de 400 000€ de chiffre d'affaires durant l'exercice 2020 et le début 2021 est tout aussi catastrophique à cause des inondations.

Les mois à venir seront encore difficiles car un travail colossal attend notre équipe pour la remise en état du 9 trous.

J'espère que tout le monde fera preuve d'empathie et de soutien face à ce défi qui va s'étaler jusqu'en juin.

J'espère avoir répondu au maximum à vos questions et vous avoir éclairé sur les réalités de nos actions.

Merci Mr Astruc d'avoir répondu à toutes nos questions.

A ce jour, nous avons tous pu constater que le golf reprenait des couleurs, le chemin est encore long pour concurrencer Augusta mais nous sommes certains que le meilleur reste à venir.

La commission terrain restera vigilante et rencontrera régulièrement Mr Astruc pour œuvrer avec lui à l'amélioration des installations golfiques de Moliets.